

PREMIERE INSCRIPTION EN DOCTORAT A AVIGNON UNIVERSITE

Procédure pour la Direction de thèse

1. Je dépose la proposition de sujet de thèse sur la plateforme. Le sujet peut être réservé pour un candidat.
2. Une fois la proposition du sujet validée par le Directeur d'Unité puis par l'ED doctorale, le candidat peut déposer sa candidature.
3. J'émet un avis sur les candidatures reçues
4. Une fois le candidat sélectionné (celui ou celle avec avis favorable), l'Ecole doctorale valide son dossier de candidature. Le candidat peut alors procéder à son inscription. Il me transmettra pour signature la convention de formation et la charte des thèses. Le candidat devra déposer ses documents sur son espace ADUM.
5. Je reçois un mail lorsque le candidat a complété son autorisation d'inscription afin de valider la pré-inscription en thèse.
6. Un mail automatique est envoyé au Directeur d'Unité pour valider à son tour la pré-inscription.
7. L'ED valide l'autorisation d'inscription.
8. Le futur doctorant est informé de la validation de son autorisation d'inscription et peut à présent s'acquitter des frais d'inscription.
9. Le service de la scolarité valide l'inscription en thèse.